ROUBAIX

Réunion de Commissions. — Les 3e et 3e commissions se réuniront jeudi prochain 7 courant, à 5 heures du soir pour examiner les dossiers suivants :

Voirie Municipale: Rue de Charleroi, prolongement, classement; Rue de Maufait, prolongement, classement; Rue Lacomte-Boilion, classement; Rue Lonseur, classement; Rue Copernic, classement et mise en état de viabilité; Boulevard du Calvaire, pavage de la Chaussée. — Service des eaux : Questions soumises à l'arbitrage de M. le Préfet du Nord; propositions.

Graves accidents de travail. — M. Alfred Delatour, âgé de 41 ans, demeurant rue et impasse Turgot, 9, garçon brasseur au service de la Brasserie l'Union, s'est fait une forte contusion du gros orteil gauche, par suite de la chute d'une ménetie à levain. Quinze jours de repos.

— M. Achille Dutilleul, 17 ans, demeurant rue Jacquard, cour Charron, 2, apprêteur chez MM. J. Vanackère et Cie, a eu le majeur de la main droite écrasé par une poulie et un plateau, en essayant son métier. Un mois de repos.

— M. Arthur Wagnon, 31 ans, rue de Mauubeuge, cour Loridan, 10, apprêteur chez MM. J. et A. Dubar, s'est fait une luxation et une entorse du pouce droit en descendant d'un ponton. Un mois de repos

— M. Julien Grosse, 70 ans, rue de Mouvaux, à Wattrelos, a eu son avant-bras droit cassé au-dessous-Six, a été comprimé entre le tombereau qu'il conduisait et une voiture qui venait en sens inverse.

M. Grosse, qui a une côte fracturée et de nombreuses contusions au thorax, va rester alité, une incapacité de travail de plus de trois semaines.

Tramways. — Le kiosque situé à l'angle de la Grande-Place et de la rue du Chemin-de-Fer, mis à la disposition des Compagnies des tramways de Lille et de Roubaix, par l'administration municipale, pour servir de salle d'attente aux voyageurs des lignes de Lille, de Lannoy et de Pile.

Places gratuites. — Les cartes 1101 à 1400 délivrées par la mairie de Roubaix, pour assister gratuitement à la représentation au Théâtre de Roubaix, sont valables pour le jeudi 7 janvier 1904.

Les arrestations. — En vertu d'un mandat d'arrêt décerné par le Complément, juge d'instruction, le sous-brigadier de sûreté Labbe a arrêté dans la cour de la gare, où il se promenait, le nommé Hippolyte Boschien, dit le chanteur de 28 ans, journalier, sans domicile fixe, inculpé de coups et blessures.

Cet individu a été conduit ce matin à Lille.

— Lundi, vers dix heures du soir, le nommé Lefèbre Philippe, 48 ans, sans profession, demeurant à Wattrelos, hameau du Sapin-Vert, a été arrêté rue de Tourcoing par les agents Leyroux et Jeunemaître, pour vagabondage.

— Lundi après-midi, le nommé Julien Beernaeaux, âgé de 37 ans, sans domicile fixe, a été mis en état d'arrestation par le brigadier de police Leruste.

Dernièrement, inculpé de deux outrages à la pudeur, place de la Fosse-aux-Chênes et rue du Collège, sera conduit ce matin à Lille.

— Mardi, vers trois heures de l'après-midi, un individu en complet état d'ivresse, parcourait la rue de la Gare, demandant aux passants une somme de cinquante centimes.

Très mal reçu par les personnes à qui il s'adressait, l'ivrogne entra dans une violente colère. Arrêté en face de l'Hôtel-de-Ville, il tenta une nouvelle démarche auprès d'un paisible citoyen, M. Simon, qui refuse catégoriquement. Furieux, l'ivrogne menaçant lui lança un formidable coup de poing en pleine figure, puis se sauva.

Le passant, M. Campagne, se lança à sa poursuite et parvint avec l'aide de l'agent de sûreté Gautier, à l'arrêter près de l'Ecole Nationale des Arts Industriels.

C'est en voiture que le terrible ivrogne fut conduit au poste de police du 1er arrondissement où il a été écroué.

Les chutes. — Lundi, vers 5 h. du soir, M. Henri Cliquet, âgé de 40 ans, domestique au service de M. Sixt, entrepreneur, demeurant rue de Lille, cour Leyn, 4, est tombé du canon qu'il conduisait en passant rue d'Isly et dans sa chute s'est fait une blessure au visage.

Un docteur mandé par le patron du blessé, a donné ses soins à M. Olivier et lui a ordonné un repos de huit jours.

— Lundi, vers 7 h. du soir, M. Bogart Julien, âgé de 50 ans, journalier, demeurant rue de l'Hermitage, cour Billot, 19, s'est déboîté le pied droit, en tombant sur la chaussée, rue Pauvrée.

Après avoir reçu les soins d'un docteur, dans un estaminet voisin, le blessé a été transporté à l'Hôtel Dieu.

— M. Pierre Victor, 41 ans, demeurant rue Decrême, 110, garde-d'honneur au service de l'Abouage, est tombé sur le sol en descendant de sa couchette et s'est fait une entorse du genou gauche.

— M. Edmond Sesche, 45 ans, demeurant rue de la Barbe-d'Or, cour Wagnon, 9, s'est fait une entorse du genou droit en tombant.

— M. Verhelst Camille, 45 ans, demeurant rue d'Arcole, 32, occupé chez MM. J. Renouil et Dubois, s'est blessé au genou droit en tombant dans la cave de la machine.

— Hier soir, Mme Joséphine Callewaert, âgée de 60 ans, demeurant rue du Gros-Saule, 18, s'est fracturé la jambe gauche en tombant dans la Grande-Rue. Elle a été admise à l'Hôtel-Dieu.

LUMINOL *Savon pour le Linge, les Laines les Flanelles et le Ménage*

Le chapitre des vols. — Dans la nuit de dimanche à lundi, un bruit anormal éveilla les époux A. Mariage, débitants de tabac, en face de l'Hôtel des Postes.

M. Mariage descendit et trouva la porte de la rue ouverte. Avec son beau-frère qui venait de rentrer, il fouilla la maison et arriva dans le jour juste à temps pour voir un individu sauter de nuit et descendre dans la maison voisine inhabitée.

Dans la demeure, rien n'a été dérobé.

La police a ouvert une enquête.

Au Minck. — Il a été saisi hier matin, au Minck, 200 kil. de poissons de mauvaise qualité.

WASQUEHAL

Ça fait son effet. — Tout le monde sait à Wasquehal que l'on prépare les soldats du patronage dans le but de venir donner aux dimanches du 4 octobre dernier, à la porte de la mairie assaillie à coups de poing et de bâtons le premier qui voudrait pas se mettre sous le joug de nos bons cléricaux. C'est ainsi que déjà le 1er janvier, dans un estaminet non loin de la place, notre célèbre chansonnier Wasquehalien, les libations de la journée se mettait en grande contre tous les consommateurs. Le cabaretier avait dû à plusieurs reprises le rappeler à l'ordre, lorsque tout à coup entre un conseiller qui fut autrefois républicain. La fureur de notre ex-radical augmenta à tel point que tout en se dressant comme un dompteur il reprochs vertement au nouveau venu de ne pas faire assez de propagande pour obtenir de son prédécesseur qu'il ne crier : Vive la République ! Enfin qu'il était trop poli envers les ennemis des ecclésiaux. Sur tous ce reproches et de menaces notre beau Georges se fâcha et prit une attitude cléricale du lui S... la paix. L'homme du Bon Dieu exaspéré colbuta chaises, tables, chopes. Heureusement qu'un ancien marin, qui a le pouce solide, vint au secours du cabaretier. Il mit l'énergumène hors d'état de nuire, on le ligota et on le traina ainsi jusque chez lui.

TOURCOING

Construction d'une Bourse de Commerce et d'un Hôtel des Postes. — L'Administration rappelle que l'adjudication aura lieu le jeudi 7 janvier, à 3 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel de Ville. (Salle d'adjudication).

Nota : Les travaux de la dite construction se feront sous la Direction et surveillance du Service des Bâtiments de la Ville de Tourcoing.

Légion d'Honneur. — Parmi les nouveaux promus dans l'ordre national de la Légion d'honneur, se trouve M. Dujarier, proviseur du lycée d'Orléans.

M. Dujarier a été proviseur du lycée de Tourcoing de 1893-1896, et il a laissé d'excellents souvenirs dans toute la région.

Nous adressons au nouveau légionnaire nos bien sincères félicitations.

Echeniillage. — Un arrêté de M. le Préfet du Nord, pris en vertu des lois et décrets existant, prescrit de procéder à l'échenillage du 15 janvier au 15 février.

Les propriétaires, fermiers, colons ou métayers, ainsi que les usufruitiers et métayers sont tenus d'écheniller les arbres, arbustes, haies et buissons existant sur les immeubles qu'ils possèdent ou occupent dans les dites communes où l'usage, situées dans le département du Nord.

Ils doivent ouvrir leurs terrains pour permettre la vérification des échenillages ou la destruction des chenilles à la réquisition des agents.

Les Compagnies de chemins de fer et l'administration des eaux et forêts sont astreintes aux mêmes obligations que les particuliers.

Toutefois, dans les bois et forêts, ces mesures ne sont applicables qu'à une lisière de trente mètres.

L'échenillage sera opéré à la diligence des maires en ce qui concerne les chemins et terrains communaux, les places et promenades publiques.

MM. les agents voyers veilleront à l'exécution de la mesure sur les routes départementales et chemins vicinaux.

Les arbres plantés en dehors des canaux, routes et chemins seront échenillés par les riverains.

Mandat d'arrêt. — L'agent de sûreté Six et le gardien-chef de la Douane ont arrêté hier rue Achille-Testelin, le nommé Gustave Quarteux, 37 ans, demeurant à Somain, contre lequel existait un mandat d'arrêt, pour abus de confiance.

Accidents de travail. — M. Henri Mesdagh, 19 ans, demeurant cour Charles Tiberghien et fils, rue de Lille, a été blessé au pied droit par la chute d'un rouleau.

— Julien Vandenbroucke, 15 ans, aide-mouleur chez Depriester et Cie, tondeurs, rue du Bois, s'est blessé à la cuisse droite par suite d'une chute.

— M. Henri Wastyn, 34 ans, manœuvre à l'usine à gaz a été blessé au pied gauche par une pierre de charbon en déchargeant un bateau.

— M. Emile Meyaert, 17 ans, demeurant rue Emile Sicence, 39 ans, a été contusionné par la chute d'un sac de sulfate.

— M. Jean-Baptiste Capello, 43 ans, tisserand chez Mathieu et Dubruille, a été contusionné par la chute d'un sac de sulfate.

— M. Jean-Baptiste Capello, 43 ans, tisserand chez Mathieu et Dubruille, a été contusionné par la chute d'un sac de sulfate.

— M. Henri Wastyn, 34 ans, manœuvre à l'usine à gaz a été blessé au pied gauche par une pierre de charbon en déchargeant un bateau.

— M. Emile Meyaert, 17 ans, demeurant rue Emile Sicence, 39 ans, a été contusionné par la chute d'un sac de sulfate.

— M. Jean-Baptiste Capello, 43 ans, tisserand chez Mathieu et Dubruille, a été contusionné par la chute d'un sac de sulfate.

— M. Léon Delebergbe, 27 ans, magasinier-mécanicien, travaillant à monter des appareils à la Cotonnière Nouvelle, a été blessé à la mâchoire avec un tournevis.

— Mme Victorine Thiesling, 53 ans, étiqueuse au pesage de Mme veuve Pouan-Lemaa et fils, rue de Roubaix, a été blessée au pied par la chute d'un morceau de bois.

— Jonvier Vandorplancke, 13 ans, bâcleur chez MM. Desurmont et Cie, fileteurs rue de Cambrai, a eu le pouce gauche comprimé entre le chariot et le bâti du métier. Arrachement des parties molles au niveau de la deuxième phalange et fracture de l'os.

Incapacité totale de travail évaluée à un mois et qui sera suivie d'incapacité permanente partielle.

— M. Eugène Loil, 28 ans, bleuir chez Prennin Mesnier frères à Tourcoing-les-Ponts a eu la main et l'avant-bras droit contusionnés sous une courroie et une poulie.

— Dans le même établissement Mme Angèle Delmasure, 25 ans, rattacheuse, a été blessée à l'index droit, qui s'est trouvé pris entre un tenteur et un cylindre.

— M. Adolphe Vanhoutte, 22 ans, tisserand chez Bayart-Parent frères, a été blessé au pied droit par la chute d'un métier à tisser

— Mme Eloise Notebaert, 41 ans, rattacheuse chez Masurel frères, a eu le bras droit comprimé dans les organes de son métier.

— Mme Flore Tournois, 23 ans, soigneuse chez Chantry fils, fileteur rue de Renaix, a été blessée au pied droit par la chute d'un mandrin.

Vol de poules. — M. François Dedryver, boucher rue du Château, a signalé à la police que lui a disparu nuitamment dans un poulailler lui appartenant, situé impasse du Bœuf-d'Or, 2 poules d'espèce et un coq de combat.

Les arrivages aux Halles. — Il est arrivé hier aux halles : huîtres, 1000 : marée, 1100 k. poissons de terre, 400 k. ; carottes, 400 k. oignons, 50 k.

MOUVEAUX

Durant le mois de décembre il a été enregistré au bureau de l'état-civil de Mouveaux : 12 naissances dont 1 illégitime ; 3 mariages ; 7 décès attribués aux causes suivantes :

Tuberculose, 1 ; bronchite aiguë 1 ; bronchite chronique 2 ; pneumonie 1 ; néphrite 1 ; débilité senile 1.

— Une personne charitable, qui désire garder l'anonymat, a fait don d'une somme de 50 fr. au bureau de bienfaisance de Mouveaux.

— M. Lagrain Hector, âgé de 39 ans, garçon brasseur, demeurant à Roubaix, a fait une chute en descendant du grenier de bière. Le docteur Delahousse lui a prescrit un repos de 10 jours.

— Chez MM. Lecoche et Cie, négociants en beurre, un ouvrier, le jeune Maurice Prévost, âgé de 17 ans, a été tamponné par le car électrique ; le nommé Prévost a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Le docteur a constaté des contusions assez graves à la tête et a ordonné un repos de quelques jours.

SPECTACLES et CONCERTS

Hippodrome de Roubaix. — Catulle Mendès, l'illustre critique, écrivait le 7 novembre dernier, dans le *Journal*, à propos des *Sentiers* de Vaillant :

« La comédie de MM. de Flers et de G.-A. Caillave est singulièrement exquise; même si on en avait cru deviner, il serait difficile de la raconter tant elle est multiplement futile, amusante, galante, spirituelle, imperpinnée, tant elle showe en soulevant les bonnes, tendres et trouvailles et nous cause de divers plaisirs. »

M. Baret, le très amusant comique, viendra en nous présentant les *Sentiers de Vera* le dimanche 17 janvier.

Voilà, pour les amateurs de bon théâtre et pour les amis du rire, une bonne soirée en perspective.

FINANCES

Paris, le 4 janvier 1904.

En sympathie avec Londres, la fermeté du début a été suivie par un affaissement à peu près général des cours.

Dans la suite, le marché s'est quelque peu ratiné, mais les transactions se sont raréfiées, acheteurs et vendeurs se tenant sur une prudente réserve.

Notre Rente a oscillé entre 97.32 et 97.25 pour finir à 97.27.

Les Fonds étrangers sont toujours faibles. Le Turc reculait à l'Ottomane. L'Extérieur est en nouvelle baisse à 88.42.

Rétablissement de crédit fermes.

Les valeurs industrielles ont été en fraction sont assez résistables. Le grève russe paye un nouveau tribut à la baisse.

Au marché au comptant, les Mines de Heem passent à 24 fr. Les Charbonnages des Alpes ont pu bon comme de dividende à 349 fr. Les Tramways électriques et Chemins de fer sont à 100 fr.

La souscription de demain aux 15.698 obligations 4 0/0 de 500 francs de la Société civile française pour le recouvrement des annuités du Gouvernement italien au chemin de fer de Dire à Lorocotondo s'annonce sous d'heureux auspices. Le rôle du Crédit industriel et Commercial est, après consultation avec des hommes de terre du Gouvernement italien, de payer les coupons les 1er février et 1er juillet et de remboursier les titres amortis pour le compte de la Société civile Française.

Chemins Français faibles.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

VILLE DE PARIS (1894-96)

Le numéro 155,697 gagne 100.000 fr.
Le numéro 121,749 gagne 20.000 fr.
Les numéros 49,635 et 151,079 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 1,895 — 434,224 et 322,053 gagnent chacun 5.000 fr.
Les 14 numéros qui suivent gagnent chacun 1.000 fr. :

55.582	367.469	411.668	225.450	91.358	
249.752	373.373	100.896	338.719	170.178	
439.565	369.619	384.339	357.003		

Obligations foncières 1879

Le numéro 4.284.752 gagne 100.000 fr.
Le numéro 767.081 gagne 100.000 fr.
Le numéro 352.713 gagne 25.000 fr.
Les numéros 375.454 et 983.865 gagnent chacun 10.000 fr.
Les numéros 492.065 1.300.502 1.326.087 414.521 1.365.961 gagnent chacun 5.000 fr.
Quatre-vingt-dix numéros gagnent chacun mille francs.

Obligations foncières 1885

Quatre-vingt-trois numéros à ce tirage, remboursés de la façon suivante :

Le numéro 505.501 est remboursé par le somme de 100.000 fr.
Le numéro 243.339 est remboursé par la somme de 25.000 francs.
Les 81 numéros qui suivent gagnent chacun 5000 francs :

379.728	501.627	417.023	721.256	824.824	383.475			

LA SANTÉ EST ASSURÉE

à ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un usage quotidien et régulier de l'excellent

APÉRITIF BANYULS-TRILLES

soigneusement préparé avec du Vieux Vin de BANYULS et le meilleur QUINQUINA et uniquement recommandé par les Célébrités médicales.

Dans tous les Cafés, les bons Estaminets et chez les Marchands de Vins.

A cause des nombreuses imitations, refuser la consommation si la bouteille ne porte pas l'étiquette **BANYULS-TRILLES**.

TRIBUNAUX

Cour d'assises du Pas-de-Calais

Audience du mardi 6 janvier 1904

Le crime de Tilques

Meurtre et vol qualifié. — *Accusé :* Henri-Etienne-Joseph Broussart, âgé de 21 ans, journalier, demeurant à Tilques. Défenseur : Me Renou, du barreau de St-Omer.

Dans la soirée du 16 octobre 1903, Broussart Henri, et Renaux Marcel, ouvrier âgé de 18 ans, journalier à Tilques, sortaient ensemble, vers 8 h. 1/2, du cabaret de la veuve Cailliaux. Broussart, qui était allé chez le boucher de l'accompagner parce que le temps était orageux.

Le lendemain matin, le corps de Renaux était retrouvé, dans un fossé, à 1 kilomètre du bourg. Le dit Renaux, à 25 mètres du cabaret de la veuve Cailliaux ; le nommé Broussart, qui était allé chercher du beurre, un ouvrier, le jeune Maurice Prévost, âgé de 17 ans, a été tamponné par le car électrique ; le nommé Prévost a été conduit à l'Hôtel-Dieu. Le docteur a constaté des contusions assez graves à la tête et a ordonné un repos de quelques jours.

1er prix, Gehide, 4p. — 2e, Buses, 1p. — 3e, Dacoulmier, 1. — 4e, Dacoulmier, 1. — 5e, Dacoulmier, 1. — 6e, Dacoulmier, 1. — 7e, Dacoulmier, 1. — 8e, Dacoulmier, 1. — 9e, Charel, 1p. — 10e, Pierre Lambin, 1. — 11e, Gallard, 4p. — 12e, Gehide, 1. — 13e, Delarue, 1p. — 14e, Delfortrie — 15e, Doulcet — 16e, Cattez — 17e, Sadoine — 18e, Louis Pontlieu — 19e, 20e et 21e Lambin et le Bouchard — Grande série de trois pigeons, objet d'art, Ducoulombier ; série de deux pigeons, Gehide ; série de trois pigeons, Charles Lambin.

Tourcoing. — L'Union colombophile tourquennoise rappelle à MM. les amateurs ses deux exercices de vitesse : Les Bagues des bagués S. P. F. T. et P.A.G. Cf. La première le dimanche 10 pour les mâles ; la seconde le dimanche 17 pour les femelles. De plus et indépendamment, prix d'ancienne serait décernés dans chaque catégorie. (Ces prix sont exposés au siège fédéral).

Jury : MM. F. Losfeld, Henri Catteau, Léon Welcoumne, Désiré Freiez, André Boulogne. Pour les conditions voir les affiches spéciales.

Nota. — Des bagues S. N. P. T.-04 sont en vente à partir de ce jour au siège fédéral au prix de 10 c. Le siège fédéral du bulletin des bagues de Bry 1904, le reste au concours d'Orléans, juin 1904. Des pièces seront allouées aux des expositions seront organisées chaque année pour les pigeons bagués.

Programme des Spectacles et Concerts

Théâtre de Roubaix (cité rues Archimède et Richard-Lenoir. — Direction Lucien Bouchet). Jeudi 7 janvier 1904 (Bureaux à 7 h. 1/2 ; Rideau à 8 h.). — Grande soirée populaire à titre gratuit, moitié prix à toutes les places :

LE PETIT JACQUES

Drame en 9 tableaux de M. William Busnach, tiré du roman de Jules Claretie

Prix des places : Places publiques, 2 fr. 25 Loges de face, 9 fr. — Loges de côtés, 2 fr. 50 — Orchestre, 2 fr. — Parquets, 1 fr. 25 — Des Galeries, 1 fr. — Parterre, 50 centimes.

Théâtre Municipal de Tourcoing (Place Lerverier). — Direction : A. Bourdette — Dimanche 10 janvier 1904 (Bureaux à 2 h. 1/2; Rideau à 3 h.) — Matinée à la demande générale, 3e représentation de :

LES SALTIMBANQUES

opéra-comique en 4 actes et 6 tableaux de M. Maurice Ordonneau, musique de Louis Ganne

Les principaux rôles seront tenus par M. Dumontier, Mme Belay Bolle, Mlle Alice Scaglia, M. Vaudoyer.

Grand défilé du cirque Malicorne, avec chevaux. On commencera par une comédie du répertoire.

Prix des places : Loges de face, 10 fr. ; parquet, 2 fr. ; galeries, 1 fr.

La location sera ouverte jeudi à 2 h. du matin.

GUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

AFFAIRES DIVERSES

E. M. — Les pastelgrophe. Chez les libraires et marchands de papier pour peintres et dessinateurs. Depuis 6 fr. 50 jusqu'à 20 fr. — *Un garde-Masse.* 1l 0 y a pas de prime.

LE FACTEUR.

ARMÉE ET MARINE

Dunque, fort de Mormal. — 1° Les infirmières qui se croient susceptibles d'être rétablies, doivent faire leurs demandes au commandant de la brigade de gendarmerie de leur résidence sans attendre l'époque de l'appel.

Colonel B.

Etat-civil de Roubaix

Du 5 Janvier

Naissances. — Marie Lénard, rue Charlemagne, 49 — Gérard Druet; rue Duguesclin, 23 — Gaston Cossart, rue Blanchemaille — Jules Tordreman, rue des Longues-Haies, 193 — Angèle Decroix, boulevard d'Hallum, 9 — Rose Leroux, rue Dupuis, 34 — Ernest Dupont, quai de Wattrelos — Marie Dedin, rue St-Louis, 64 — Jean Dewally, rue du Trichon, 34 — Jules Deschacht, rue Blanchemaille, 66 — Marcel Marcheux, r. Blanchemaille — François Lowyck, r. Blanchemaille — Lucien Fenion, rue de la Turbie, 4.

— Pierre Lemaire, rue Brouvelieure, 10 mois, rue Blanchemaille — Pierre Oosterlinck, 85 ans, rue de la Vigne, 37 — Jules Mulliez, 78 ans, rue du Trichon, 22 — André Tzembar, 3 mois, rue Blanchemaille — Justine Ducoisieg, 72 ans, rue Guy Lussac, 29 — Jean Dubus, 86 ans, rue Hoche, 49 — Corneille Matthys, 85 ans, rue St-Jean — Florihonne Debaybin, 76 ans, rue de la Bassée-Masure, 29 — Alphonse Gauthier, 72 ans, rue Daubenton, 18.

Mariages. — Gaston Gaillard, 26 ans, rue de Menin, 19 — Destombes Jean-Baptiste, 69 ans, rue Nationale, 122 — Gervais Pompéronne, 23 ans, rue Nationale, 122 — Verracke Georges, 2 ans, rue Pin-de-la-Guerre, c. Courbon, 19.

Mouvement du port de Dunkerque

Sorties du 3 janvier

Cherbourg, goel. Berthe-Marie, 78 tx, c. Lemourec, charbon, Payol.

Grandville, sl. Mildred, 76 tx, c. Leecq, nitrate, Payol.

Du 4 janvier

Rotterdam, g. Amiral L'Hermite, 30 tx, c. Zonneguin, div., Debacker.

Liverpool, v. dang. Lesieles, 664 tx, c. Crawford, div., Debacker.

VENTE ET ACHAT D'ÉPIDERME

Gaux qui vendent leur peau

En Amérique, en Angleterre, on peut vendre sa peau. Des annonces paraissent dans les journaux, offrant le lorsd bien sûr aux personnes de bonne santé qui veulent bien laisser couper quelques centimètres carrés de leur épiderme, pour des opérations de greffe chirurgicale. Cette opération est assez difficile et douloureuse, car le patient ne peut pas être endormi. Les anesthésiques ont en effet une action sur la peau et diminuent les chances de greffe.

M. Louis Jolly, à un moment donné, aurait bien vendu sa peau, il l'aurait même donnée pour rien. On ne l'aurait d'ailleurs pas acceptée, puisque la peau, pour la greffe, doit provenir d'un homme bien portant, et que M. Jolly était gravement malade. En dépit d'affirmations que M. Jolly aurait donné se peau, nous vous lions dire qu'il était simplement désespéré, qu'il ne croyait plus à guérison possible. Cependant les pilules Pink lui ont rendu une santé parfaite. M. Jolly est un homme jeune, il a à peine vingt ans. C'est un grand outil valeur de la Vendée. Les propriétés dont il y a la charge sont situées au lieu dit la Violère, commune des Grand Landes, canton de Palluau. Il a besoin de grandes forces pour son travaux. C'est précisément ce qui lui manquait, il était profondément anémique.

« Depuis l'âge de 17 ans, écrivait-il, j'ai toujours souffert d'anémie. J'étais d'une grande pâleur, noyé, mes lèvres étaient presque décolorées. Avant les repas, je ressentais des tiraillements d'estomac, et lorsque je me mettais à table je n'avais plus faim. Je mangeais peu ou rien du tout, mais mes digestions étaient longues et pénibles. Lorsque j'avais fini de digérer, j'étais accablé. Des étourdissements me prenaient souvent et j'étais obligé, pour ne pas me tomber, de me raccrocher à des objets solides. Parfois, j'avais très faible et ne pouvais faire grand ouvrage, car j'étais rapidement à bout de souffle et couvert de sueur. Mes jambes étaient continuellement comme le bourdonnement d'une mouche dans les oreilles, des névralgies, des douleurs aigues, m'empêchaient de beaucoup dormir la nuit, ce qui augmentait d'autant plus mon état de faiblesse. J'étais enfin très frileux et j'avais continuellement les pieds et les mains glacés. Les maux de tête me prenaient fréquemment deux ans ne m'ont pas soulagé. Enfin, tout dernièrement, j'ai pris les pilules Pink dont on me parlait. Elles m'ont complètement dans la journal que nous recevons. Les pilules m'ont rapidement rendu l'appétit et les bonnes couleurs, elles ont fait certainement disparaître mes maux de tête. Elles ont fait que j'ai ressenti un grand changement dans mon état. Je suis devenu rapidement plus vigoureux et les mêmes maladies ont disparu. Je mange et dors parfaitement bien. »

Anémiques, épuisés, affaiblis, prenez donc les pilules Pink ; chez MM. Gaublin et Cie, pharmacien, 23, Rue des Arquets, à Boulogne-sur-Mer, elles vous guériront. Elles sont efficaces, et par conséquent peu coûteuses. On les trouve dans toutes les bonnes pharmacies, au prix de trois francs cinquante le flacon, six francs trente le double et six bolles franco.

Elles sont le régénérateur du sang, agissent directement sur le système nerveux, sont recommandant pour combattre l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, la grippe, les douleurs, sciatique, les troubles spécifiques des femmes.

LAINES

Roubaix, 5 janvier. — Peignée, type standard

MOIS	COTE précédente	COTE à Roubaix	COTE à Tourcoing
1904 Janvier	5.075	5.10	5.15
— Février	5.075	5.10	5.15
— Mars	5.075	5.10	5.15
— Avril	5.075	5.10	5.15
— Mai	5.075	5.10	5.15
— Juin	5.075	5.10	5.15
— Juillet	5.075	5.10	5.15
— Août	5.075	5.10	5.15
— Septembre	5.075	5.10	5.15
— Octobre	5.075	5.10	5.15
— Novembre	5.075	5.10	5.15
— Décembre	5.075	5.10	5.15

Affaires traitées à la Cotelle

MARTIN

Sans affaires	Hors		
Janvier	10.000	»	5.15
Février	10.000	»	5.15
Avril	5.000	»	5.15
Mai	10.000	»	5.15
»	10.000	»	5.15
Juillet	5.000	»	5.15
»	20.000	»	5.15
»	10.000	»	5.15
Août	10.000	»	5.15
»	10.000	»	5.15
Septembre	10.000	»	5.15
Octobre	5.000	»	5.15
Novembre	5.000	»	5.15
Décembre	5.000	»	5.15
	120.000	»	

STOCK

Au 30/11 1903	270.000
Au 31/12 1903	250.000

RESULTAT DU MOIS : 1.255.000 kilos

RESULTAT DE L'ANNÉE : 17.100.000 k.

Anvers. — 120.000 k. Tendance calme.

Imprimerie du *Progrès du Nord*, Boulevard de Lille, 51

Le Gérant : A. LECLERCQ.

Le Bossu ou le Petit Parisien

Par Paul FÉVAL

PREMIÈRE PARTIE

LES MAITRES EN FAIT D'ARMES

— Vous ne mourrez pas ! interrompit le Parisien.

— Si je meurs... répéta Nevers.

— Eh bien, sur ma part de paradis, s'écria Lagardère avec émotion, je serai son père !

Ils se tinrent un instant embrassés, et jamais deux plus vaillants cœurs ne battirent un tel jour. Autour, Puits Lagardère se dégagea.

— A nos épées, dit-il ; les voici !

Des bruits sourds s'étendirent dans la nuit. Lagardère et Nevers avaient l'épée une dans la main droite, leurs mains gauches restaient unies.

Tout à coup, les ténèbres semblèrent ramener, et un grand cri les enveloppa. Les assassins fondaient sur eux de tous les côtés à la fois.

III

Bataille

Ils étaient vingt pour le moins : le page n'avait point menti. Il y avait là, nous-mêmement des contrebandiers de Malhat, mais une demi-douzaine de bandoliers recrutés dans la vallée. C'est pour cela que l'attaque venait si tard.

M. de Peyrolles avait rencontré les estafiers contrebandiers. A la vue de Saldagne, il s'était grandement étonné.

— Pourquoi n'es-tu pas à ton poste ? lui demanda-t-il.

— A quel poste ?

— Ne l'alsée pas parlé tout à l'heure dans le fossé ?

— A moi !

— Ne t'ai-je pas promis claquante pistoles ?

On s'explique. Quand Peyrolles sut qui avait été le chef du clerc, quand il connut le nom de l'homme à qui il s'était livré, il fut pris d'une grande frayeur. Les braves eurent beau lui dire que Lagardère était là pour attaquer lui-même, et qu'en ce moment-ci, il n'était point mort, Peyrolles ne fut point rassuré. Il comprit d'instinct l'effet qu'avait dû produire sur une âme loyale et toute jeune la soudaine découverte d'une trahison. A cette heure, Lagardère devait être un allié du duc. A cette heure, Aurore de Caylus devait être prévenue. Car, ce que Peyrolles ne devina point, ce fut la conduite du Parisien. Peyrolles ne put concevoir cette témérité de se charger d'un enfant à l'heure du combat.

Staupitz, Pinto, le Matador et Saldagne furent dépêchés en secrateurs. Peyrolles, lui, se chargea d'avertir son maître et de surveiller Aurore de Caylus. En ce temps, surtout vers les frontières, il trouvait toujours suffisante quantité de repêcheurs à vendre. Nos quatre gaillards partirent deux accompagnés.

Mais qui pouvait dire l'indignation profond, les peines de conscience, les douleurs, en tout cas, de Saldagne ? Cocardasse et son *alter ego*, frère Passepoil !

C'étaient deux poquins, nous accordons cela volontiers ; ils tudient pour un prix ; leur rapière ne valait pas mieux qu'un stylet de bravo ou qu'un moulinet de bandit ; mais les pauvres diables n'y mettaient point de malice. Ils gagnaient leur vie à cela. C'était la faute à eux. En ce siècle si grand qu'illuminait tant de gloire, il n'y avait point de place pour une certaine couche superficielle, au-dessous de laquelle était le chaos.

Encore cette couche du dessus avait-elle bien des taches parmi ses paillettes et sur ceux qui la recouvraient. Ils avaient tout dévoralisé, depuis le haut jusqu'au bas. La guerre était mercenaire au premier chef. On peut bien le dire, pour la plupart des généraux comme pour les derniers soldats, l'épée était parement un outil, et la valeur un métier comme pain.

Cocardasse et Passepoil aimaient leur petit Parisien qui les dépassait de la tête. Quand l'affection naît dans ces cœurs pervers, elle est tenace et forte. Cocardasse et Passepoil d'ailleurs, et à part cette affection dont nous savons l'origine, n'étaient nullement incapables de bien faire. Il y avait de bons germes en eux, et l'affaire du petit orphelin de l'hôtel de Lagardère offrait pour la seule bonne action qu'ils eussent faite en leur vie, au hasard et par méprade.

Mais leur tendresse pour Henri était bien moindre pourtant, si quelqu'un s'y mêlait quelque peu d'égoïsme, puisqu'ils se mirent tous à dire dans leur glorieux élève, on peut dire que leur amitié n'avait point l'intérêt pour mobile. Cocardasse et Passepoil auraient volontiers exposé leur vie pour Lagardère. Et voilà que ce soir la fatalité les mettait en face de l'ami par moyen de se dédire ! Leurs lames étaient à Peyrolles qui les avait payées. Fuir ou s'abstenir, c'était manquer hautement au point d'honneur, rigoureusement respecté par leurs parents.

Ils avaient dû une heure entière sans s'adresser la parole. Durant cette soirée, Cocardasse ne jura pas une seule fois cadédious ! Ils poussaient tous deux de gros soupirs, à l'unisson. De temps en temps ils se regardaient dans leur glorieux élève, on peut dire que leur amitié n'avait point l'intérêt pour mobile. Cocardasse et Passepoil auraient volontiers exposé leur vie pour Lagardère. Et voilà que ce soir la fatalité les mettait en face de l'ami par moyen de se dédire ! Leurs lames étaient à Peyrolles qui les avait payées. Fuir ou s'abstenir, c'était manquer hautement au point d'honneur, rigoureusement respecté par leurs parents.

Ils avaient dû une heure entière sans s'adresser la parole. Durant cette soirée, Cocardasse ne jura pas une seule fois cadédious ! Ils poussaient tous deux de gros soupirs, à l'unisson. De temps en temps ils se regardaient dans leur glorieux. Ce fut tout. Quand on se mit en branle pour l'assaut, ils se serrèrent la main tristement. Passepoil dit :

— Que veux-tu ? nous ferons de notre mieux.

Et Cocardasse soupira.

— Ça ne se peut pas, frère Passepoil, ça ne se peut pas. Fais comme moi.

Il prit dans la poche de ses chausses le bouton d'acier qui lui servait cir salle, et l'étapia au bout de son épée.

Passepoil l'imita.

Tous deux respirèrent alors : ils avaient le cour plus libre.

Les estafiers et leurs nouveaux alliés s'étaient divisés en trois troupes. La première avait tourné les fonves pour arriver du côté de Fouest ; la seconde gardait sa position au-delà du pont ; la troisième, composée principalement de bandoliers et de contrebandiers conduits par Saldagne, devait s'approcher de la, en arrivant par le petit escalier, Lagardère et Nevers les voyaient distinctement depuis quelques secondes. Ils auraient pu compter ceux qui seglissaient le long de l'escalier.

— Attention ! avait dit Lagardère ; dos à dos, toujours l'ami qui se rapparl. Lanfant n'a rien à craindre, il est protégé par le poteau du pont.